

3P FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 263 500 €
Siège social : ZI «Les Béthunes» - Avenue du Fief Bât C
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
341 516 953 RCS PONTOISE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 AVRIL 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 76 846 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 76 846 €
- En totalité au compte « autres réserves » : 76 846 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2024	70 000 €, soit 140 € par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 560 € dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 69 440 €
Exercice clos le 31 décembre 2023	100 000 €, soit 200 € par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 800 € dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 99 200 €
Exercice clos le 31 décembre 2022	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 avril 2026

Certifié conforme
Le Président

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS 3P FRANCE

10 avenue du Fief

95075 CERGY PONTOISE CEDEX

NAF : 4649Z-

Siret : 34151695300021

Certifiés conformes



83 - 85 boulevard de Charonne
75011 PARIS

Tél. 01 40 09 54 54

Fax. 01 40 09 54 56

Web. www.fcn.fr

Comptes annuels

Bilan Actif – transition

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions informatiques, droits et valeurs similaires	24 070	24 070		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	541	541		3 818
Autres immobilisations corporelles	190 647	156 262	34 386	45 191
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	30		30	30
Créances rattachées aux participations	1 377		1 377	1 377
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 141		4 141	4 157
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	220 806	180 873	39 933	54 573
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	183 731		183 731	230 727
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	761 877		761 877	1 037 887
Autres créances	28 925		28 925	11 499
Charges constatées d'avance	13 202		13 202	6 691
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 171 520		1 171 520	1 049 849
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 159 256		2 159 256	2 336 653
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 380 062	180 873	2 199 190	2 391 226
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			804 005	

Bilan Passif – transition

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	263 500	263 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	26 350	26 350
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 129 187	1 061 072
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	76 846	138 115
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 495 882	1 489 037
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 868	39 600
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	22 714	30 577
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	468 001	612 694
Dettes fiscales et sociales	183 697	217 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 028	1 766
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	703 307	902 189
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 199 190	2 391 226
 (1) Dont à moins d'un an (a)	 666 920	 844 744
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat – transition

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	3 031 220	271 573	3 302 793	3 434 376
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	154 416	318	154 734	176 676
Chiffre d'affaires net	3 185 636	271 891	3 457 527	3 611 052
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				7 320
Produits des cessions d'immobilisations			7 000	
Autres produits			1 386	3 968
Total produits d'exploitation (I)			3 465 912	3 622 340
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 311 935	2 470 267
Variations de stock			46 996	-31 214
Achats de matières premières et autres approvisionnements			31 914	26 690
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			439 896	484 629
Impôts, taxes et versements assimilés			9 915	12 073
Salaires			376 661	350 829
Cotisations sociales			128 994	137 588
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 754	8 104
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées			5 756	
Autres charges			2 976	821
Total charges d'exploitation (II)			3 366 798	3 459 787
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			99 115	162 553
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			9 954	15 182
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change			1 861	5 459
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			11 815	20 640
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 429	451
Différences négatives de change			9 812	1 850
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			11 240	2 302
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			575	18 339

Compte de résultat – transition

RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	99 690	180 892
	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	22 844	42 777
Total des produits (I+III+V+VII)	3 477 728	3 642 981
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 400 882	3 504 866
BENEFICE OU PERTE	76 846	138 115
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3P FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 199 190 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 76 846 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Règles et méthodes comptables

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Changements comptables

Changement de réglementation comptable

La société est impactée par la suppression des comptes de transferts de charges (comptes 791x). Les avantages en nature inscrits précédemment en compte 791440 ont été comptabilisés au crédit du compte 649.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,6 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 697		3 627	24 070
Immobilisations incorporelles	27 697		3 627	24 070
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 683		5 143	541
– Installations générales, agencements aménagements divers	134 382		6 462	127 920
– Matériel de transport	38 854			38 854
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 802	2 887	24 815	23 874
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	224 722	2 887	36 420	191 188
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 407			1 407
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	4 157		16	4 141
Immobilisations financières	5 564		16	5 548
ACTIF IMMOBILISE	257 983	2 887	40 064	220 806

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 697		3 627	24 070
Immobilisations incorporelles	27 697		3 627	24 070
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 866	1 076	2 401	541
– Installations générales, agencements aménagements divers	126 746	1 928	4 793	123 880
– Matériel de transport	1 727	7 771		9 498
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 374	979	23 470	22 884
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	175 712	11 754	30 664	156 802
ACTIF IMMOBILISE	203 410	11 754	34 291	180 873

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 809 523 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 377		1 377
Prêts			
Autres	4 141		4 141
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	761 877	761 877	
Autres	28 925	28 925	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 202	13 202	
Total	809 523	804 005	5 517
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients-factures a etablr	184 554
Total	184 554

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d’un montant de 263 500,00 euros décomposé en 500 titres d’une valeur nominale de 527,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l’exercice s’élève à 680 593 euros et le classement détaillé par échéance s’établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	26 868	13 194	13 673	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	468 001	468 001		
Dettes fiscales et sociales	183 697	183 697		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes–Associés et autres dettes	2 028	2 028		
Produits constatés d'avance				
Total	680 593	666 920	13 673	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	12 732			
Dettes contractées auprès des associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fourn-fact.non parvenues</i>	3 214
<i>Pers. provison congés payés</i>	22 616
<i>Primes & commis. à payer</i>	5 000
<i>Proc ch soc cp</i>	9 645
<i>Chges soc./primes & comm.</i>	2 500
<i>Cvae/tvs à payer</i>	1 367
<i>Form continue/ta à payer</i>	150
<i>R.r.r. avoirs à accorder</i>	2 028
Total	46 519

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>charges exploitation</i>	13 202		
Total	13 202		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires france	3 185 635	3 293 414
Chiffre d'affaires ue/export	271 891	317 637
TOTAL	3 457 527	3 611 052

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

Le règlement ANC n°2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture) prévoit que les écarts de change sur créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier, mais obligatoirement en résultat d'exploitation. Depuis l'exercice 2017, la société 3p france enregistre les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales en résultat d'exploitation dans les nouveaux comptes 656 et 756 au lieu des comptes 666 et 766. Cette année, les écarts de change proviennent essentiellement du compte bancaire en usd, les écarts de change ont donc été comptabilisés en résultat financier.

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal – 25 %	66 596
Taux Réduit – 15 %	42 500
Plus-Values à LT – 15 %	
Concession de licences – 10 %	
Contribution locative – 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité – 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	180
Autres imputations	

 Notes sur le compte de résultat

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 57 520 euros

La société a souscrit un contrat Indemnités de fin de Carrière (IFC) auprès de l'assureur AXA en 2015.

Au 31/12/25, l'épargne valorisée s'élève à 22.067 €.

L'engagement IFC au 31/12/2025 calculé selon les hypothèses actuarielles retenues précédemment s'élève à 79.587 €, soit un engagement net pour la société de 57.520 €.